



Energies renouvelables

Des énergies renouvelables qui profitent à votre territoire.

Votre plan climat pose de grandes ambitions en termes de production énergétique. Ce n'est pas qu'une modeste contribution locale à la transition énergétique de la France. C'est avant tout un acte stratégique pour garantir l'accès à l'énergie à vos concitoyens, aux entreprises pour continuer à bien vivre, travailler et produire sur votre territoire. Au-delà de la quantité d'énergie produite, se pose la question de la gouvernance locale, impliquant vos collectivités, pour garantir l'accès à cette énergie à des prix raisonnables dans un marché de l'énergie libéralisé et largement monétarisé. Comment changer d'échelle la production d'énergie renouvelable en composant avec les habitants, mais aussi les paysages, la biodiversité et l'économie locales ?

Le Parc vous accompagne dans l'élaboration de votre stratégie de déploiement d'énergies renouvelables territoriales et citoyennes. Il vous aide à mettre en œuvre des principes favorisant des projets bénéfiques pour les habitants, l'économie et respectueux des patrimoines . Il peut également vous éclairer au cas par cas si vous le sollicitez dès l'émergence de nouveaux projets d'énergie renouvelable. Relais local d'énergie citoyenne en Pays de la Loire et partenaire d'Energie Partagée Centre, le Parc vous aide, avec les syndicats intercommunaux d'énergie et les sociétés d'économie mixtes locales à coopérer avec les collectifs citoyens d'énergie renouvelable.

ENERGIES CITOYENNES : « FAIRE ENSEMBLE » POUR « FAIRE PLUS » D'ÉNERGIES RENEUVELABLES

Le Parc contribue à l'action recherche sur la [Transition Énergétique et Sociétale en Pays de la Loire](#). Fort des expériences des [collectifs citoyens PEPS](#) en Saumurois et [Énergies Renouvelables Citoyennes en Rabelaisie](#). Il se penche avec une dizaine de partenaires sur les conditions d'une bonne coopération entre acteurs publics et société civile dans les projets ENR. Voici quelques principes pour mieux coopérer :

- Partager un socle de valeurs pour co-construire une vision partagée
- Faire converger les intérêts entre projet citoyen et projet de territoire

- Associer chaque partie prenante dès l'émergence du projet
- Permettre l'appropriation du projet par tou.te.s,
- Tendre vers une gouvernance ouverte et partagée
- Dépasser les clivages et les jeux de posture des parties prenantes
- Favoriser une reconnaissance mutuelle de la légitimité et des compétences de chacun

Les syndicats d'énergie et notamment les Société d'économie mixte [AlterEnergie](#) et [EnerCentre](#) sont des partenaires mobilisables pour renforcer la participation de votre collectivité au financement et à la gouvernance des projets d'énergie renouvelable qui émergent sur vos territoires.

LE CADASTRE SOLAIRE : UN OUTIL DE MOBILISATION DES HABITANTS

Un cadastre solaire permet en quelques clics d'identifier sa maison sur un cadastre numérique et de connaître la capacité de production solaire et la rentabilité théorique de sa toiture. Très séduisant, l'outil de communication n'est pas suffisant. En effet, malgré une bonne orientation de la toiture, plusieurs difficultés peuvent empêcher la concrétisation d'un projet : situation en zone patrimoniale, incapacité du réseau à recevoir une connexion, difficultés de raccordement au travers de l'habitation. Le [syndicat d'énergie de Maine-et-Loire](#) et l'[Agglomération Saumur Val de Loire](#) s'associent pour proposer aux habitants l'accès à un cadastre solaire doublé d'un accompagnement des utilisateurs pour dépasser ces freins. Le conseiller peut notamment orienter une personne dont le projet ne peut aboutir vers des investissements dans des énergies renouvelables citoyennes : [collectifs citoyens PEPS](#) en Saumurois, [Énergies Renouvelables Citoyennes en Rabelaisie](#) et [Cowatt - l'Énergie Solaire Citoyenne en Pays de Loire](#).

LA FEUILLE DE ROUTE SOLAIRE AU SOL DU PNR

Consultable sur le site internet du Parc et réalisée avec un ensemble d'acteurs professionnels de la filière (bureaux d'études, [Atlansun](#), avocat, SEM, [DREAL](#), [DDT](#), etc.), cette feuille de route est à destination de tout porteur de projet (collectifs de citoyens, des collectivités entreprises privées). Elle permet de s'approprier les mécanismes de développement des grands projets solaires au sol et de prioriser les étapes en fonction du type de projet que l'on souhaite réaliser. Elle aborde les points suivants :

- Potentiel (de développement solaire)
- Identification de sites
- Modèles d'affaires
- Gouvernance et statuts
- Foncier
- Faisabilité technique, économique et juridique
- Démarches administratives
- Financement citoyen et compléments de financements mobilisables.

Elle fonctionne en complémentarité avec des outils développés par l'[Ademe](#) et [Énergie partagée](#).

À TÉLÉCHARGER

PDF	2019_SYNTHESES_EXTERNALITES_METHANISATION_VF.PDF - 127.27 KO	↓
PDF	2_FEUILLE_DE_ROUTE_SOLAIRE_AU_SOL.PDF - 611.86 KO	↓
PDF	3_ANNEXES_FEUILLE_DE_ROUTE_SOLAIRE_SOL.PDF - 1.06 MO	↓
PDF	MESURE-27-ACCOMPAGNER-LA-MUTATION-DES-INFRASTRUCTURES-ENERGETIQUES-VERS-LE-RENOUVELABLE.PDF - 650.15	↓

Contactez-nous

Kathleen Pineau

*Chargée de mission Transition écologique et sociétale, Adaptation au changement
climatique*

k.pineau [at] parc-loire-anjou-touraine.fr

